

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Vernonia djalonensis A.Chev. (Asteracee)

Statut UICN : En Danger Critique

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Herbe vivace, ramifiée dans la partie supérieure, hauteur de 60cm. Feuilles largement oblancéolées, de 6-7 cm de long et 2-2,5 cm de large, glabres, serretées sur le bord, à réticulation bien apparente. Capitules turbinés, groupés de 5-12 en corymbes denses; involucre villos. Fleurs bleues ou pourpre rougeâtre. Akène soyeux; pappus sétacé.



Distribution générale : Guinée : Non connu d'ailleurs.

Distribution globale selon La Flore de Guinée : Entre Timbo et Ditinn, *Chevalier* 18394; Dalaba, *Adam* 12666, *Chevalier* 18568 & *Jacques Félix* 2063 & 7065; Mali, *Schnell* 7228; entre Bolivel et Dalaba, *Chevalier* 18674.

Récoltes récentes : 6km de Dalaba, entre Mamou et Dalaba, *Couch* 861; Bowal Tankon, Dalaba, *Balde* 374 (GPS : 10 39 46.4N, -12 12 48.5W)

Habitat : Bowal sur les affleurements rocheux ferrallitiques, sol mince.

Description du site: Bowal Tankon est la partie sud du plateau de Diaguissa qui part du Nord-Est au Sud-Ouest de la Route Nationale 5. Le plateau comprend un affleurement de latérite ferrugineuse couvert par les sols minces avec des graviers et les sols un peu plus profonds sur la partie supérieure. Durant la saison pluvieuse, il y a un marécage présent sur le haut plateau. Au cause de la proximité de la route, la construction des maisons a déjà commencés et une zone de lotissement a été déjà marqué et selon les autorités, déjà achetés par les gens. Le parti nord-ouest du plateau, Bowal Touppé Mama, a un affleurement moins intact et il y a des aires avec plus de gravier et les sols profonds en comparaison avec Bowal Tankon. Néanmoins il y a une petite population de *Vernonia djalonensis*.

Floraison : Octobre

Saison de fruits/ graines : Janvier

Recommencement de croissance : Décembre

Le statut de la population

Une population de 200-250 plantes sur une superficie restreinte de 5km². 100-150 plantes ont été observées sur une superficie de 2 Ha (*Cheek*, Jan 2018).

Les anciens lieux dans la Flore de Guinée a été revisités en 2016 et 2017, mais il y a aucun signe de présence de l'espèce sauf à Dalaba.

La population trouvée près de Dalaba est divisée en deux sous-populations par la Route Nationale No.5. Le côté Est a une petite population de plantes isolées. Le côté Ouest a la plupart de la population concentrée sur une petite superficie. C'est possible que le cote Est n'est pas bien adaptée pour cette espèce, par exemple le sol est plus profond ou insuffisamment rocheux.

Plus de recherche sont encore nécessaire au niveau des localités, des graines, diversité génétique et chimique.

Identification des menaces sur l'espèce

Menaces directes : Urbanisation - lotissement, usine de concassage, Feux de brousses, ramassage de gravier, désherbage aux alentours des maisons. Transhumance.

Menaces indirectes : Pollution de l'air, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

In situ : protection :

1. Faire un plan de gestion pour le site et l'espèce en particulier
2. Délimiter la superficie sur le terrain avec les autorités administratifs, les autorités locales et la population riveraine ;
3. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités administratif et locales ;
4. Présenter tous les résultats à la direction de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création ;
5. Continuer la sensibilisation de la population riveraine.
6. Après l'obtention de l'acte, soutien des autorités administratif et locales est nécessaire pour la protection de site.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : Peu utiliser maintenant, connue seulement par les vieux de la population. La récolte et l'utilisation ne pose pas un problème.

Ex situ protection :

- Réintroduction : ce n'est pas une possibilité en ce moment.
- Propagation *ex-situ* : faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules)
- Transplantation de plantes de côté non-protégé a une pépinière.
- Conserver les plantes dans le site non protégés avec le soutien de la population riveraine. Par exemple dans leurs jardins.

- Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et propagation d'espèce. Une première récolte des graines a été faite en 2017. Nous n'avons pas des informations sur le pouvoir germinatif en ce moment.

Législation :

Il est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et faire la mise à jour de la Monographie Nationale. L'acte de la protection du site de *Vernonia djalensis* à Dalaba est indispensable.

Formation :

Organiser des ateliers de formation avec HNG, les ONG, la direction des Eaux et Forêts, OGuiPaR et la population riveraine pour la conservation de l'espèce et du site.

Informers les jeunes y compris les écoles sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Vernonia djalensis* en particulier

Fournir des affiches et des autres matériaux

Faire la communication sur la Radio locale de Dalaba pour la conservation de cette espèce.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Couch, C, Diallo, M.Y, Cheek, M. 2018. Rapport d'Evaluation de ZTIP : Bowal Tankon et Bowal Touppé Mama.

Rokni, S. 2018. *Vernonia djalensis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T87753868A87753873. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-1.RLTS.T87753868A87753873.en>.